



## PROTÉGER SES YEUX

### COMMENT PROTÉGER SES YEUX

Porter des lunettes ou un écran facial<sup>(1)</sup>, pendant les phases de préparation, mélange et remplissage pour :

- Tous les produits classés H300, H301, H310 et H311 (R23 à R28, R33, R39/23 à 28, R48/23 à 25 et R43/T+, très toxique et T, toxique), H314 (C, corrosif), H317 (R43, sensibilisants cutanés), H318 (R41, risque de lésions oculaires graves) et H 319 (R38, irritation oculaire)
- Toutes les poudres mouillables (WP)
- Mais plus largement, le port de lunettes ou un écran facial, est généralement recommandé, quel que soit le produit utilisé, pendant les phases de préparation, mélange et remplissage

Pour savoir quel EPI porter, consulter **l'étiquette du produit phyto** qui précise généralement les EPI requis dans un tableau (généralement à l'intérieur du livret de l'étiquette).

Pour la protection des yeux, il faut se reporter à la gamme dédiée comportant le pictogramme :



(1) Evalués selon la norme EN 166 : 2002 (CE, sigle 3) et conformes aux exigences essentielles de santé et de sécurité fixées par le règlement (UE) N°2016/425 et les articles L. 4321-1 et suivants du code du travail.